

# Infos importantes concernant les concours MRC

Décisions fédérales suite à l'incident de Therdonne :

1. Catégories 27cc : obligation de disposer d'un interrupteur d'allumage par radio ou d'un « killswitch »
2. Toutes catégories : obligation d'activer le « failsafe » sur les radios pour arrêter le moteur si perte de signal

Les vérifications seront faites au départ des premières manches

Seuls les concurrents mécanos, juges et organisateurs seront admis entre les barrières Vauban et le plan d'eau

La Commission Technique MRC